

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la MAYENNE
Arrondissement de CHÂTEAU-GONTIER
Canton de CHÂTEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE 1
Commune de MÉNIL

REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 Novembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	En exercice	Qui ont pris part au vote
15	15	13

Vote		
Pour : 13		
Contre : 0		
Abstention : 0		

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MÉNIL, légalement convoqué en date du vingt-quatre novembre deux mil vingt-cinq, s'est réuni dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur JOUSSEMET Jean-Philippe, Maire.

Présents : Monsieur JOUSSEMET Jean-Philippe, Maire, Messieurs MOUCHE Patrick et MADIOT Joël, Madame RUAULT Laëtitia et Monsieur HOULEGATTE Arnaud, Adjoints, Mesdames BAMEULE Séverine, HAEU Mary-José et TROUILLET Marie-Ange et Messieurs BALADA-FONTRODONA Thierry, MAHIER Alain, PAPILLON Érick, PÉAN Didier et TROUILLET Didier. (Formant le quorum conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Absentes excusées : Madame MATIGNON Micheline et Madame MOURIN Vanessa.

Secrétaire de séance : Monsieur PAPILLON Érick. (Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

DCM2025/119 : DEMANDE de SUBVENTION de l'ÉTAT au TITRE de la DOTATION d'ÉQUIPEMENT des TERRITOIRES RURAUX – ANNÉE 2026 – MISE en PLACE de VOLETS ROULANTS et de STORES OCCULTANTS à la SALLE Jean-Pierre ECARD et à l'ÉCOLE PUBLIQUE.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de mise en place de volets roulants et de stores occultants à la salle Jean-Pierre ÉCARD et à l'école publique, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis à 11 244€88 H.T soit 13 493€85 T.T.C.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R), à hauteur de 40% du montant subventionnable.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

DÉPENSES	MONTANT H.T	RECETTES	MONTANT	TAUX
Mise en place de volets roulants et de stores occultants – Salle Jean-Pierre ECARD	4 616€12	<u>D.E.T.R 2025</u>	4 497€95	40,00%
Mise en place de volets roulants et de stores occultants – Ecole publique (classe n°1)	6 628€76	Autofinancement	6 746€93	60,00%
TOTAL des DÉPENSES (H.T)	11 244€88	TOTAL des RECETTES	11 244€88	100,00%

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

- Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : *1^{er} trimestre 2026*
- Date prévisionnelle de fin d'opération : *2^{ème} trimestre 2026*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE la réalisation du projet de remplacement des portes et des fenêtres de la mairie et des portes de secours de la salle des loisirs, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis à 11 244€88 H.T soit 13 493€85 T.T.C ;

APPROUVE le plan de financement exposé ci-dessus ;

SOLLICITE auprès de l'État, une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R) pour l'année 2026 ;

CHARGE Monsieur le Maire de procéder à la demande de ladite subvention par voie dématérialisée sur la plateforme « Démarches simplifiées » ;

CHARGE Monsieur le Maire de notifier cette décision à Madame la Préfète de la Mayenne ;

CHARGE Monsieur le Maire de notifier cette décision à Monsieur le Comptable Assignataire de CHÂTEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE (Mayenne).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,
Le 28 novembre 2025.

Le Maire,
Jean-Philippe JOUSSEMET

Le Secrétaire de séance,
Érick PAPILLON

